



Paris, le 13 novembre 2007

à Monsieur Jean SEBEYRAN  
Secrétaire Général de la Caisse des dépôts

Objet: Grèves dans les transports publics.

Monsieur le Secrétaire Général,

En raison des mouvements sociaux annoncés dans le secteur des transports, de fortes perturbations sont à prévoir pour les jours à venir. Les collaborateurs et collaboratrices de notre institution, particulièrement celles et ceux résidant en dehors des grandes villes, vont éprouver de grandes difficultés à se rendre sur leur lieu de travail. Ces difficultés vont se traduire par des arrivées tardives et des départs anticipés, que les personnels devront récupérer ultérieurement pour mettre à jour leur compteur.

Compte tenu de ces circonstances exceptionnelles, la CFTC vous demande d'envisager une procédure de compensation des heures perdues par les personnels du fait de la paralysie des transports. Les modalités pratiques de cette compensation pourraient être définies par un groupe de travail spécifique incluant l'ensemble des organisations syndicales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Syndicat CFTC,  
Le Secrétaire Général,

Laurent GUERET



Copie: Denis DEBUS  
Jean-Marc MAURY